




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-338

Séance publique du

23 juillet 2015

Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150723- lmc171129-DE-1-1
Date de signature : 24/07/2015
Date de réception : vendredi 24 juillet 2015
 POUR CERTIFICATION DE CARACTÈRE EXCÉPTIF - ACTE SIMPLE - COMPTE RENDU AVEC - ACTE TRANSMIS POUR EXAMEN DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES MATIÈRES ÉNUMÉRÉES A L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le 23 juillet 2015 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 17/07/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, ~~Madame Patricia BORRICAND~~, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Raoul BOYER à Madame Catherine ROUVIER, Monsieur Gerard DELOCHE à Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Charlotte BENON, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Dominique AUGÉY, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Hervé GUERRERA, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danielle SANTAMARIA à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Francis TAULAN à Monsieur Ravi ANDRE.

Excusés sans pouvoir :

~~NEANT~~ Madame Patricia BORRICAND

Secrétaire : Coralie JAUSSAUD

*Rectification d'erreur matérielle
conformément à la délibération
du Conseil Municipal n° DL.2015-384
adoptée lors de la séance du
28 septembre 2015
de la Maire
Maryse JOISSAINS MASINI*



Direction Générale des Services
Direction des Assemblées et Commissions

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JUILLET 2015

Nomenclature : 5.2
Fonctionnement des assemblées

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES MATIÈRES ÉNUMÉRÉES A L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES- Information du Conseil

Mes chers Collègues,

Je porte à votre connaissance la liste des actes accomplis dans le cadre des délégations permanentes accordées au Maire par le Conseil Municipal (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales) et des autorisations de signatures accordées aux Adjointes et aux Conseillers Municipaux (article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) par délibération DL.2014-3 du 28 avril 2014 modifié par délibération n° DL.2015-22 du Conseil Municipal du 9 février 2015.

En matière d'autorisation d'ester en justice :

D.2015-451 -DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT AU SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU VILLAGE DU SOLEIL - URBANISME - REQUALIFICATION DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - TA 15/156

D.2015-452 -DÉFENSE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À MME RAMONA DOUKOVSKA - 12 RUE DE LA FOURANE - SALUBRITÉ - SAISINE DU JUGE DES RÉFÉRÉS DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE POUR AUTORISATION DE PÉNÉTRER DANS LE LOGEMENT ET RÉALISER LES TRAVAUX D'OFFICE - TGI 15/182

D.2015-456 -CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE CORRECTIONNELLE ENGAGÉE PAR LE MINISTÈRE PUBLIC À L'ENCONTRE DE M.

TRAIAN ROSTAS - VOL DE PLUSIEURS ROULEAUX DE CÂBLES APPARTENANT À LA COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE - AUDIENCE N°15155000148 DU 25 JUN 2015 À 14H00

D.2015-457 -DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À M. ET MME CLAUDE ET HENRIETTE MEURISSE - URBANISME - APPEL DU JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE DU 26 MARS 2015 REJETANT LEUR DEMANDE INDEMNITAIRE - 2145 ROUTE DE BEAULIEU - CAA 15/185

D.2015-458 -DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À LA SOCIÉTÉ HÔTEL DE FRANCE - URBANISME - ANNULATION DU REFUS DE PERMIS DE CONSTRUIRE DU 5 DÉCEMBRE 2014 - 63 RUE ESPARIAT - TA 15/194

D.2015-480 -DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À M. ET MME CYRIL ET VÉRONIQUE HAHANG - TA N°1502996-2 DU 20 AVRIL 2015 - RECOURS POUR EXCÈS DE POUVOIR CONTRE ARRÊTÉ DE PERMIS DE CONSTRUIRE N°13001 14J0287 DU 12 NOVEMBRE 2014 DEPIL TECH - TA 15/157

D.2015-481 -DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT AUX FAMILLES MME CINDY LAGRENEE, MME JESSICA DEMETER, M. MOÏSE LAFLEUR ET AUTRES GENS DU VOYAGE, OCCUPANTS SANS DROIT NI TITRE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE BH0132 , SISE AVENUE DES ECOLES MILITAIRES À AIX-EN-PROVENCE - RÉFÉRÉ EXPULSION AVEC DEMANDE DU CONCOURS DE LA FORCE PUBLIQUE - TGI 15/215

D.2015-482 -DÉFENSE DE LA VILLE DANS L'INSTANCE L'OPPOSANT À MME FERAUD - ASSIGNATION EN RÉFÉRÉ AUX FINS DE COMMUNE EXÉCUTION - TGI 15/223

En matière d'emprunt :

D.2015-453 -REMBOURSEMENT PAR ANTICIPATION D'UN EMPRUNT N° 257 907 03 DU CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN

D.2015-479 -EMPRUNT DE REFINANCEMENT DE 3 279 540,70 EUROS AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES CORSE

En matière de création de régie :

NEANT

En matière de conclusion et de révision du louage de choses :

D.2015-454 -CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE CRÉNEAUX PONCTUELS SUR LOCAUX COLLECTIFS RÉSIDENTIELS ENTRE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE ET L'ASSOCIATION "AJIRS"

D.2015-455 -CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE CRÉNEAUX PONCTUELS SUR LOCAUX COLLECTIFS RÉSIDENTIELS ENTRE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE ET SUD GESTION IMMOBILIÈRE

En matière de délivrance et de reprise des Concessions dans les Cimetières :

D.2015-459 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE

D.2015-460 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

- D.2015-461 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
- D.2015-462 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
- D.2015-463 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
- D.2015-464 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
- D.2015-465 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
- D.2015-466 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
- D.2015-467 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DE PUYRICARD
- D.2015-468 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
- D.2015-469 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
- D.2015-470 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
- D.2015-471 -ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT-JEAN
- D.2015-472 -ATTRIBUTION DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
- D.2015-473 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
- D.2015-474 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
- D.2015-475 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE SAINT PIERRE
- D.2015-476 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
- D.2015-477 -RENOUVELLEMENT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN
- D.2015-478 -ACHAT DE CONCESSION AU CIMETIÈRE DU GRAND SAINT JEAN

Je vous prie, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE** acte du présent rapport.

DL.2015-338 - INFORMATION DU CONSEIL - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DANS LES MATIÈRES ÉNUMÉRÉES A L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES- Information du Conseil

**Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Maire,
Maryse JOISSAINS MASINI**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 27/07/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**